

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



Aux candidat·e·s suisses au
Concours Eurovision
de la chanson 2012

Berne, le 25 novembre 2011

Lettre ouverte aux candidat·e·s suisses au Concours Eurovision de la chanson 2012

**Droits humains en Azerbaïdjan
Une voix pour les droits humains !**

Madame, Monsieur,

Amnesty International est un mouvement mondial de défense des droits humains. En Suisse, plus de 130 000 personnes soutiennent notre travail. Nos actions de protestation menées par lettres, sms, e-mails, Facebook sont couronnées de succès dans près de 50% des cas : des condamnations à mort sont commuées en peines de prison, des actes de torture cessent, des prisonniers et prisonnières d'opinion sont libéré·e·s.

Le 10 décembre est la Journée internationale des droits humains. C'est également le jour de la finale suisse de l'Eurovision. Amnesty International vous souhaite bonne chance. Peut-être aurez-vous l'honneur de représenter la Suisse à Bakou en mai 2012.

Pour une grande majorité de personnes, l'Azerbaïdjan n'est qu'un point sur la carte du monde. Et peu d'entre elles savent que des hommes et des femmes y croupissent en prison pour avoir exprimé pacifiquement leur opinion. En Azerbaïdjan, il faut faire preuve de courage pour critiquer le gouvernement ou simplement oser crier le mot « Liberté » en public.

En tant que candidat·e à l'Eurovision, vous avez la possibilité de sensibiliser la population suisse à la situation en Azerbaïdjan. Vous trouverez ci-joint un pin's « Free me » que vous pouvez porter comme symbole de votre engagement pour les droits humains. Contrairement aux artistes d'Azerbaïdjan, l'opportunité vous est donnée d'exprimer librement ce qui vous touche, ce que vous pensez.

Vous pouvez également vous rendre sur www.free-me.ch et vous engager en faveur de la libération du cyber-activiste Jabbar Savalan. Ce jeune étudiant de 20 ans a été arrêté en février et condamné à deux ans et demi d'emprisonnement pour avoir publié sur Facebook un message critiquant le gouvernement. Amnesty International considère Jabbar Savalan comme un prisonnier d'opinion, pris pour cible uniquement pour avoir exprimé pacifiquement son opinion.

Vous pouvez faire la différence ! Alors que le pays d'accueil de l'Eurovision laissera les candidat-e-s chanter librement, il continuera à réduire au silence son peuple et à violer les droits les plus fondamentaux.

D'avance, nous vous remercions pour votre engagement.

Nous restons bien entendu à votre entière disposition pour répondre à d'éventuelles questions.

Avec nos meilleures salutations,

Gaëlle Lapique Amnesty International Suisse

T 031 307 22 48, N 078 629 90 74, glapique@amnesty.ch

PS. Vous trouverez joint à cet envoi le dernier rapport d'Amnesty International sur la situation des droits humains en Azerbaïdjan (en anglais). Ce rapport contient notamment des informations sur l'histoire du jeune cyber-activiste Jabbar Savalan.